



SECTION BOXE FRANÇAISE - CANNE VIROFLAY

SAISON 2020-2021 INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour la saison 2020-2021, la section Boxe Française adopte à 100% les inscriptions en ligne.

Afin de vous aider dans cette démarche, nous vous avons rédigé un tutoriel.

Nous vous invitons également à prendre le temps de lire les informations indiquées dans notre page « INSCRIPTIONS TARIFS ».

IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ D'EFFECTUER L'INSCRIPTION ET LE RÈGLEMENT VIA UN ORDINATEUR

Une fois que vous avez cliqué sur le bouton prévu à cet effet sur notre site internet...

Inscriptions en ligne BF

Etape 1 : Remplissez le formulaire contact

Prenez soin de remplir toutes les cases marquées d'un *

Si votre adresse mail est manquante dans notre système, elle vous sera obligatoirement demandée.

- **Si vous étiez déjà un adhérent 2019-2020**, vous serez automatiquement reconnu grâce à votre nom, prénom et date de naissance. Le remboursement exceptionnel lié au Covid de 20% sera appliqué automatiquement.
- Il est nécessaire d'indiquer votre adresse.
- **Si l'inscription est effectuée pour un Mineur**, il est demandé les coordonnées d'au moins 1 parent.

Si toutes les informations sont correctement indiquées, la deuxième partie du formulaire apparaît en dessous.

Etape 2 : Choix activité et pièces justificatives

Vous choisissez dans la liste déroulante l'activité que vous voulez pratiquer :

- Boxe Française
- Boxe Française + Canne
- Canne

Activités et groupes pour la section choisie : *

Cliquez ici pour choisir les activités ▼

- **Questionnaire CERFA - certificat médical**
Nouvel adhérent : certificat médical obligatoire
Ancien adhérent (- 3 ans) : voir questionnaire Cerfa sur notre site internet.
(Certificat médical uniquement si vous répondez oui à une seule des questions du formulaire CERFA)
- Les 3 cases suivantes sont à cocher obligatoirement.

Etape 3 : Informations complémentaires

- **Si vous n'habitez pas à Viroflay, mais vous travaillez à Viroflay**
Cocher la case « je travaille à Viroflay » et téléchargez via le formulaire votre attestation d'employeur qui vous permettra d'obtenir la remise de -10 €.
Indiquez la date du jour.

Rappel : Participation non-Viroflaysiens +10€.
- **Vous êtes étudiant, vous êtes chômeur, vous avez moins de 18 ans, vous bénéficiez d'une remise.**
Il est obligatoire de nous fournir dans tous les cas un justificatif.
Vous cochez la case « Je suis étudiant ou chômeur, moins de 18 ans » et vous téléchargez via le formulaire votre justificatif.
Indiquez la date du jour.
- **Vous êtes nouvel adhérent, une photo d'identité est obligatoire pour la licence.**
Cocher la case « je m'inscris pour la première fois, j'ajoute une photo d'identité au format jpeg ».
Téléchargez via le formulaire votre photo au format jpeg (format image).

Vous n'avez pas d'imprimante ou de scanner à disposition, pensez à votre smartphone !
Vous pouvez aujourd'hui facilement prendre en photo votre justificatif et vous l'envoyer par mail afin de le récupérer pour le joindre au formulaire.
Vérifier que la qualité est optimale.

Etape 4 : Validation des informations

Une fois que vous avez tout rempli correctement et que les pièces justificatives sont transmises, vous pouvez cliquer sur le bouton suivant.

Vous confirmez le code Captcha qui s'affiche.

Vous avez rempli la première partie de votre inscription.

Nous devons vérifier les pièces jointes afin de valider votre inscription et appliquer les remises justifiées.
Si tout est conforme vous recevez un mail pour effectuer le règlement.

Etape 5 : Règlement de la cotisation

Vous avez la possibilité de payer par Carte Bancaire ou par chèque.

Dans le mail que vous recevrez, vous cliquez sur le lien vous permettant d'effectuer le paiement.

- Si vous payez par carte Bancaire, vous n'avez pas à remplir quoi que ce soit.
Descendre directement pour cliquer sur le bouton "enregistrer le paiement et payer" puis "confirmer".
S'ouvre la fenêtre pour payer par carte Bancaire.
Ne revenez pas en arrière une fois le processus démarré, vous bloquerez l'opération et il faudrait recommencer 1 heure plus tard.
- Si vous payez par chèque (max 3), indiquez le(s) montant(s) et le(s) numéro(s) du/des chèque(s)
Cliquez sur le bouton « enregistrer le paiement et payer »

Les chèques sont à l'ordre de l'USMV.

Ils sont à déposer ou envoyer au bureau de l'USMV :

USMV section Boxe Française- 104 Route du Pavé de Meudon – 78220 Viroflay

Au niveau de stade de Foot des Bertisettes

Les bureaux sont ouverts du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30

VOTRE INSCRIPTION = FORMULAIRE COMPLÉTÉ + PAIEMENT

Vous recevrez une attestation que nous vous demandons d'apporter avec vous lors de vos séances.